

MAIRIE DE CHUZELLES



ISÈRE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU COURS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Nicolas HYVERNAT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du conseil municipal : 02 juillet 2025

La séance est ouverte à 19h02

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRÉSENTS	EXCUSÉ(S) (POUVOIR À)	ABSENT(S)
Nicolas HYVERNAT	X		
Aurélien MÉMERY	X		
Isabelle MAURIN		A donné pouvoir à C. FALCON	
Alain BINEAU	X		
Annie GODET	X		
Didier MEZY	X		
Ariane GRES	X		
David VANESSE		A donné pouvoir à S. VANEL	
François CHAMBAZ		A donné pouvoir à A. MÉMERY	
Sandrine BÉNAMAR		A donné pouvoir à J. SOULIER	
Tamara MAZZANTI	X		
Sandra VANEL	X		
Julia SOULIER	X		
Xavier POURCHER			X
Mickaël DRURE			X
Pierre COMBE		A donné pouvoir à A. BINEAU	
Christiane FALCON	X		
Daniel BRUNET		A donné pouvoir à A. GODET	
	10	6	2

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christiane FALCON

DÉLIBÉRATION N°27 : MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS À TE38 POUR LES INTERVENTIONS HORS FORFAIT CONCOURANT À LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

Rapporteur : Alain BINEAU

→ Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 28 : ENS DE LA ZONE HUMIDE DES SERPAIZIÈRES : SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION D'INTÉGRATION AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°29 : LOCAL COMMERCIAL SITUÉ 31 IMPASSE DU MILLE CLUB – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER UN BAIL COMMERCIAL

Rapporteur : Aurélien MÉMERY

→ Adoptée à l'unanimité

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)

Décision n° 2024/10 : convention de mise à disposition de locaux à l'association centre des mille loisirs pour la période estivale 2025

Le centre de loisirs sans hébergement « Mille Loisirs » occupera certains locaux scolaires et espaces municipaux afin d'accueillir l'antenne du centre durant la période estivale, du 7 juillet 2025 au 02 août 2025. La mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Décision n° 2025/11 : Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un espace multisports

La commune souhaite implanter un espace multisports offrant ainsi aux utilisateurs la possibilité de pratiquer diverses activités sportives sur un même lieu.

Une consultation sur devis auprès de 3 bureaux d'études a été lancée pour la sélection d'un maître d'œuvre pour les missions suivantes :

- AVP/PRO (études avant-projet et projet),
- ACT (assistance à la passation des contrats de travaux),
- VISA (visa des plans et études d'exécution),
- DET (direction de l'exécution des travaux)
- AOR (Assistance aux opérations de réception),

La proposition du bureau d'études C&D Ingénierie sis 3 rue des Castors à BOURGOIN JALLIEU a été la moins disante pour la réalisation de l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre et a donc été sélectionnée pour un montant forfaitaire de 9 825 € HT (11 790 € TTC).

La séance est levée à 19H20

Le Maire

Nicolas HYVERNAT



Affichée le : 08/07/25

Publiée le : 08/07/25